



COPIE pour INFORMATION à
M. le CHEF de l'UNITÉ
TERRITORIALE du RHÔNE
D.REAL

PREFET DU RHONE

Direction départementale
de la protection des populations

Lyon, le 10 JUIN 2014

Service protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement

Affaire suivie par Marie-Christine BENINCASA
☎ : 04 72 61 37 35
Fax : 04 72 61 37 24
✉ : marie-christine.benincasa@rhone.gouv.fr



Monsieur le directeur,

Conformément aux dispositions prévues à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 31 mai 2012 relatif aux modalités de détermination et d'actualisation du montant des garanties financières pour la mise en sécurité des installations classées, vous avez transmis, par courrier du 31 janvier 2014 complété le 27 mars 2014, le dossier technique permettant d'évaluer le montant des garanties financières s'imposant à votre établissement de SAINT-FONS, Quai Louis Aulagne, et vous m'avez proposé de retenir la somme de 45.091 euros TTC.

Toutefois, il s'avère que vous n'avez retenu aucun coût concernant le gardiennage de votre établissement, car selon vous, la société KEM ONE, propriétaire du terrain, en reprendrait la jouissance, et en conséquence, la surveillance de votre parcelle lors de la cessation d'activités.

Par ailleurs, vous n'avez pas fourni les justificatifs demandés et, par courriel du 11 avril 2014, vous avez réévalué le montant du gardiennage à la somme de 15.000 euros TTC.

Après avis de l'inspection des installations classées, je prends donc acte d'un montant global de 62.482 euros TTC et vous informe, qu'en application des dispositions de l'article R 516-1 du code de l'environnement, vous n'avez pas l'obligation de constituer ces garanties financières dans la mesure où ce montant est inférieur à 75 000 euros.

Je vous rappelle qu'il vous appartient d'informer mes services de tout changement des conditions d'exploitation de vos installations pouvant impacter le montant global de la garantie et conduire à sa réévaluation (article R 516-5-2 du code de l'environnement).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur le directeur
de la société VOS LOGISTICS HOLDING FRANCE
Quai Louis Aulagne - BP 50097
69192 SAINT-FONS Cedex

Le Préfet,
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale,

Isabelle DAVID